

CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 février 2023 à 20 heures
ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- CACM : Rapport d'Activités Année 2021
- Gestion des populations félines sans propriétaire : Convention tripartite Ville de Labruguière/Association Animal'Étik81/Clinique Vétérinaire du Siala
- Convention de disponibilité des Sapeurs-Pompiers Volontaires
- Convention de mutualisation des formations d'entraînement de la Police Municipale

AFFAIRES FINANCIERES

- Attribution d'avances de subventions aux associations
- Demande de subvention au titre de la DETR 2023
 - o Mise aux normes de sécurité et d'accessibilité des établissements communaux recevant du public : Salle polyvalente des Auriols
 - o Défense Extérieure Contre l'Incendie – Création d'1 nouveau Point Incendie (PEI) « La Borie Basse » - Demande de subvention au titre de la DETR 2023
- Aide à la restauration des façades :
 - o Madame Lucette Bec
 - o Madame Belkanichi et Monsieur Sigwart

AFFAIRES FONCIERES

- Bilan des cessions et acquisitions foncières – Exercice 2022
- Les Cuns : Demande des époux JIMENEZ : Désaffectation, déclassement et vente d'une partie du Domaine Public / Confirmation des termes de la délibération du 22 octobre 2015
- Patus En Gélis : lancement de la procédure de vente
- Aliénation du chemin rural sis « Les Enguillès » - Enquête publique : avis du Commissaire-enquêteur

CADRE DE VIE – RÉSEAUX – ENVIRONNEMENT

- Patus des Gaux : création d'un poste de refoulement – Habilitation donnée à Monsieur le Maire pour signer l'autorisation d'urbanisme

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

**Les questions diverses doivent parvenir au secrétariat
avant le lundi 20 février 2023 au plus tard à 17 heures 30 - Merci -**